

DECLARATION DU SNETAP FSU
CNS Études Générales le 05 10 2011
Une rénovation de la filière technologique, pour quoi faire ?

S'il s'agit d'une rénovation destinée à réduire encore le nombre d'enseignants comme le ministre vient enfin de l'avouer pour la réforme de la voie professionnelle lors de la présentation du projet de la loi de finance de 2012¹, alors le SNETAP-FSU ne se fera pas le complice d'une telle démarche qu'il combattra de toutes ses forces ;

S'il s'agit, comme nous le craignons d'un simple toilettage du référentiel de la filière technologique pour y inclure formellement et artificiellement quelques éléments de la réforme du lycée comme la LV2 obligatoire et l'accompagnement personnalisé, véritable escroquerie pédagogique dans les faits, le SNETAP-FSU ne participera pas à une mascarade de consultation dans le cadre de cette Commission Nationale Spécialisée ;

D'ors et déjà, nous savons que les choix de l'administration sont faits, les décisions prises : sacrifier l'Agro-équipement, réduire l'Économie, affaiblir l'Histoire-Géographie pour introduire la LV2 et l'Accompagnement personnalisé. Ces choix signifient : affaiblir le bloc des disciplines générales, réduire les matières technologiques, dévaloriser le baccalauréat technologique, mentir aux familles !

En revanche, s'il s'agissait d'entreprendre une véritable rénovation ou réforme de la filière technologique agricole qui connaît actuellement une désaffection croissante, pour lui rendre toute sa place légitime aux côtés de la filière générale et de la filière professionnelle, alors le SNETAP-FSU était prêt à contribuer activement à cette démarche.

Pour cela, le SNETAP-FSU, même s'il doutait, à juste titre, des bonnes intentions de l'administration, ne pouvait envisager qu'une méthodologie de travail incluant un véritable diagnostic partagé accompagné d'une véritable volonté de rendre à ce baccalauréat technologique toute son attractivité :

Pour un diagnostic partagé :

- en cette rentrée 2011, quelle est la situation de la filière technologique dans l'enseignement agricole ? Combien d'élèves ? Dans combien d'établissements ?
- comment cette filière technologique a-t-elle évolué en terme d'effectifs, depuis le STAE/STPA ? Depuis la RVP ?
- quelle poursuite d'études effective après le bac technologique ?

Pour une attractivité retrouvée :

- par une architecture de formation revisitée, une articulation entre les modules, les matières et les disciplines réorganisée afin de rendre plus lisible, compréhensible ce baccalauréat technologique pour les jeunes, leurs familles mais aussi les CIO, les professionnels.
- par une architecture équilibrée de la filière avec des grilles horaires qui conforteraient à la fois les enseignements généraux nécessaires à la poursuite d'études, le maintien des horaires des enseignements technologiques avec des dédoublements pertinents et garantis, une pluridisciplinarité ancrée aux disciplines et des stages valorisés.
- par cet équilibre garantissant, tout à la fois la réussite des élèves et la maîtrise des pré-requis nécessaires aux futurs professionnels de niveau III et II. Ce dernier niveau devant devenir la perspective minimale de tout jeune bachelier technologique. Le dépassement du niveau bac+2 étant aujourd'hui une demande sociale forte : les classes préparatoires ouvertes aux bacheliers technologiques, les classes préparatoires post-BTS en 1 an ou les licences et masters professionnels constituent des réponses fortes à conforter quand elles existent et à développer quand elles font défaut dans certaines régions au sein de notre appareil de formation publique
- par une évaluation revue pour un diplôme national avec des épreuves terminales confortées, des CCF canalisés, encadrés par une note de cadrage réécrite

Voilà dans quel état d'esprit se trouvait le SNETAP-FSU, dans une démarche constructive ! Manifestement, tel n'est pas le cas de l'administration qui sous le prétexte fallacieux d'un toilettage imposé par la réforme du lycée ne recherche, une nouvelle fois que l'économie des moyens, de postes à court-terme et sera la seule responsable du déclin de la filière technologique dans l'enseignement agricole.

¹ « Ces suppressions de postes ont été établies sur la base des gains de productivité liées aux réformes de la RGPP2(...) et à la réforme du bac professionnel. » (page 3 document ministériel CTPM, 29/09/11)